

L'alternance pour se construire une expérience, un métier !

BTS OPTICIEN LUNETIER

BREVET DE
TECHNICIEN SUPERIEUR
OPTICIEN LUNETIER



> CONTENU DE LA FORMATION

EN MAGASIN

- Conseiller le client : L'opticien guide le client dans le choix des verres (organiques, incassables, antireflets...), des montures (légères, flexibles...) ou des lentilles (souples, rigides, jetables...). Il transmet les règles de maniement et d'entretien, lui donne des conseils pour une adaptation rapide.
- Monter et ajuster : Dans l'atelier, l'opticien travaille en s'aidant de divers appareils permettant de centrer les verres, de les tailler ou de les insérer dans une monture. Il ajuste ensuite les lunettes sur le client et vérifie que le confort visuel obtenu est bien celui recherché.
- Vendre et gérer un magasin : Sa vitrine est attractive, son espace de vente accueillant. Il assure aussi le suivi de la comptabilité, la gestion des stocks, la publicité, le service après vente, la gestion des ressources humaines...

A LA MFR :

> ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français, Anglais
- Économie et Gestion d'entreprise
- Mathématiques
- Communication et Informatique

> ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude, réalisation et contrôle d'équipement
- Optique géométrique et physique
- Vente, prise de mesure
- Étude des systèmes optiques
- Analyse de la vision

> 2 ANNÉES DE FORMATION

Le BTS par Apprentissage = 1 diplôme + 2 ans d'expérience sous statut salarié

15 jours en entreprise / 15 jours à la MFR, soit par an :

- 20 semaines à la MFR
- 27 semaines en magasin d'optique
- 5 semaines de congés payés





BTS OPTICIEN LUNETIER

BREVET DE
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
OPTICIEN LUNETIER

> LE DIPLÔME

Il s'agit d'un diplôme de *niveau III* (BTS) délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Validation d'une partie du BTS en CCF (Contrôle en Cours de Formation) : les épreuves d'anglais, de contrôle d'équipements et la soutenance du rapport en milieu professionnel.

La MFR est centre d'examen : les épreuves écrites ont lieu dans nos locaux. Les formateurs sont tous membres des jurys nationaux et correcteurs du BTS.

> PUBLIC VISÉ

Pour accéder à la formation, il est nécessaire :

- D'être titulaire d'un bac série S, STI, STL, ES, ou bien sûr le bac pro optique-lunetterie... Cette filière accueille également de nombreux étudiants en reconversion sans condition d'âge.
- D'avoir un contrat d'apprentissage pour les - de 26 ans, chez un opticien ; un contrat de professionnalisation pour les plus de 26 ans (le CFA peut accompagner les candidats dans la recherche de leur contrat).
- De réussir l'entretien préalable de positionnement.

Le futur opticien doit aussi avoir les qualités suivantes :

- Capacités dans les matières scientifiques : l'optique et la physique font appel à des modèles mathématiques qui permettent de décrire et de prédire le comportement de la lumière et de comprendre les défauts visuels afin de les compenser.
- Accueillant et convaincant.
- Rigoureux et organisé.

Retrait des fiches d'inscription au secrétariat de la MFR (demande par mail, téléphone ou directe) ou via le site internet ou via Admission Post Bac.

LA MAISON DE L'ALTERNANCE :

> Une équipe pédagogique expérimentée, membre des jurys d'examen

> Une équipe formée à la pédagogie de l'alternance formation/milieu professionnel

> Une structure associative à l'écoute des parents, des professionnels et du territoire

> Un cadre de formation convivial :

- une équipe disponible
- des effectifs propices à la participation de chacun
- une salle de restauration
- un internat
- un foyer à disposition des jeunes
- un atelier d'optique et une salle d'examen de vue
- un laboratoire de sciences et technologies
- une salle informatique

> Un double objectif : la qualification et l'insertion professionnelle dans les secteurs suivants :

- l'animation professionnelle
- les services aux personnes et aux territoires
- le médico-social
- la santé et le social
- l'optique

> TÉMOIGNAGES

Emilie (20 ans) :

« La formation par alternance me permet de mieux comprendre les réalités de mon futur métier et de mettre en application les cours assimilés à la MFR. C'est une réelle complémentarité que de pouvoir concilier la formation théorique et la pratique. Je me sens responsable ! »

Mathieu (18 ans) :

« Avec mon BTS j'ai l'ambition d'ouvrir mon propre magasin d'optique. L'alternance me permet d'avoir un pied dans le métier. »



> DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Entrée dans la vie active : opticien, gestion de magasin, ouverture de son propre commerce...

Poursuite d'études : Licence et Master en contactologie, optométrie ; Licence Professionnelle de Métier de la Vision de l'Optique et de la Lunetterie.

ASPECT FINANCIER

À travers le contrat d'apprentissage, le Conseil Régional finance votre formation et vous permet de percevoir un salaire :

Pourcentage SMIC	15-17 ans	18-20 ans	21-26 ans
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 %
2 ^e année	37 %	49 %	61 %
3 ^e année	53 %	65 %	78 %



Brioux-sur-Boutonne

Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation
47 avenue de Poitiers - 79170 Brioux-sur-Boutonne
Tél. 05 49 07 36 40 - Fax 05 49 07 36 45
E-mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr
www.mfr-brioux.fr



Établissement d'enseignement
sous contrat avec le Ministère
de l'Agriculture



Antenne CFA sous
Convention avec le
Conseil Régional